

L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale

Juan-Luis Klein

Volume 41, numéro 114, 1997

Les territoires dans l'oeil de la postmodernité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022675ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022675ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Klein, J.-L. (1997). L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 367–377.
<https://doi.org/10.7202/022675ar>

Résumé de l'article

Nous nous interrogeons sur les difficultés qu'ont les collectivités locales à structurer un niveau local de gestion du développement et de régulation sociale efficace face à la globalisation économique. La crise de l'État-nation a fait croire à l'émergence presque instantanée de ce niveau local. Les innovations technologiques et les renversements sociospatiaux induits par la crise du fordisme ont aussi fait croire à des nouvelles opportunités de développement pour les petites régions. Mais le niveau local tarde à se constituer. Nous posons l'hypothèse que cette constitution n'est pas une conséquence directe de la globalisation. Sa mise en oeuvre apparaît plutôt comme une réponse collective à la globalisation. En fait, le local émerge à travers un processus complexe, médiatisé, où les intérêts collectifs portés par les mouvements sociaux se confrontent aux intérêts individuels issus des acteurs économiques et défendus par les acteurs politiques.

L'espace local à l'heure de la globalisation: la part de la mobilisation sociale¹

Juan-Luis Klein

Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Résumé

Nous nous interrogeons sur les difficultés qu'ont les collectivités locales à structurer un niveau local de gestion du développement et de régulation sociale efficace face à la globalisation économique. La crise de l'État-nation a fait croire à l'émergence presque instantanée de ce niveau local. Les innovations technologiques et les renversements sociospatiaux induits par la crise du fordisme ont aussi fait croire à des nouvelles opportunités de développement pour les petites régions. Mais le niveau local tarde à se constituer. Nous posons l'hypothèse que cette constitution n'est pas une conséquence directe de la globalisation. Sa mise en œuvre apparaît plutôt comme une réponse collective à la globalisation. En fait, le *local* émerge à travers un processus complexe, médiatisé, où les intérêts collectifs portés par les mouvements sociaux se confrontent aux intérêts individuels issus des acteurs économiques et défendus par les acteurs politiques.

Mots-clés: espace local, territoire, État, globalisation, mouvements sociaux.

Abstract

Social Mobilisation as a Condition of the Local Space in our Economic Globalisation Era

This paper tries to shed some light on the process by which local communities are emerging as social counterparts of economic globalisation. It is assumed that the emergence of local communities is not an instant result of globalisation. According to the author, such a process is embedded in a much wider transformation of society including the crisis of the nation-state which was the main territorial mode of management of social relations under fordism. Local regulation arises as a result of collective actions, of a new kind of social movement supported by a wide range of local actors. This explains the variety of forms and delays which can be seen in the process of structuring of local development and local regulation.

Key Words: local space, territory, State, globalisation, social movements.

Ce texte cherche à examiner les mécanismes à travers lesquels se structurent des espaces locaux de pouvoir qui soient efficaces dans le contexte de la globalisation et qui soient en mesure d'assumer un rôle actif dans le développement et l'épanouissement des collectivités locales. Nous situons notre analyse dans le contexte de la crise de l'État-nation, survenue depuis que l'État a perdu sa capacité d'intervenir dans l'économie et de gérer les rapports sociaux dans un espace national. Comme l'affirme Courchene (1995: 3), l'État-nation est devenu trop petit pour s'occuper des grandes affaires et trop grand pour s'occuper des petites. Éclaté, l'État-nation transfère des pans entiers de la souveraineté nationale à des structures supranationales, tout en se départissant de certaines responsabilités, en matière de développement par exemple, au profit d'acteurs qui opèrent au niveau infranational. La globalisation de l'économie entraîne la localisation du *social* et du politique, dit-on (Berry, Conkling et Ray, 1997: 28). Deux niveaux de régulation devraient apparaître: le *global* et le *local*. Ces deux niveaux semblent tellement interreliés que Courchene (1995) parle de «glocalisation», alors que d'autres parlent d'État-région².

Il s'est donc créé l'image que ces deux niveaux de régulation des rapports économiques et sociaux se structurent de façon parallèle, comme si cela allait de soi, comme si l'un dépendait de l'autre. Cette image a généré un certain optimisme en ce qui concerne les perspectives des petites régions, qui, affranchies de la «tutelle» de l'État keynésien (à cause de la crise du fordisme) et des contraintes de la distance (grâce aux nouvelles technologies de transmission de l'information) bénéficieraient d'opportunités nouvelles en matière de développement économique.

Il est vrai que des espaces, jadis périphériques, jouent aujourd'hui des rôles importants dans l'économie mondiale et il est vrai aussi que ces espaces se détachent, au plan économique du moins, des espaces nationaux. Mais cela touche rarement les petites régions. De même, les «État-régions» ne constituent aucunement des espaces locaux. Ils sont plutôt des mailles de la globalisation et ils s'occupent encore des «grandes choses». Les «petites choses», c'est-à-dire celles qui concernent la culture, les services aux citoyens et aux entreprises, la formation et le recyclage de la main-d'œuvre, la création d'emplois et d'entreprises, la qualité de l'environnement, celles qui, en définitive, concernent le niveau et la qualité de vie du citoyen, posent des problèmes d'un autre ordre, d'un ordre local. Mais ce niveau tarde à s'organiser.

Dans ce travail, nous nous demandons pourquoi la structuration du niveau local est en retard par rapport à celle du niveau global qui, elle, est très avancée. Nous soutiendrons que ce retard s'explique parce que la structuration du *local* n'est pas une contrepartie automatique ou immédiate de la globalisation. Nous l'interprétons plutôt comme une réponse sociale à la globalisation, réponse qui, d'une part, est à construire et, d'autre part, n'est pas la seule, dans la mesure où elle se confronte à d'autres réponses possibles tels la privatisation et l'individualisme *entrepreneurial*. Et, en particulier, nous nous interrogeons sur la part de la mobilisation des acteurs locaux, voire de la mobilisation sociale dans la construction des collectivités locales.

Pour comprendre notre argumentation il faut distinguer lieu et *local*, ou mieux, action localisée, c'est-à-dire qui se déroule dans un lieu, et action locale, qui, pour nous, met en œuvre une collectivité d'individus partageant des identités géographiques, des formes d'organisation et des institutions représentatives. Les institutions nous apparaissent comme essentielles dans la structuration du *local* car, d'une part, elles assurent la *gouvernance* locale des acteurs et, d'autre part, elles assument le rôle d'intermédiaires entre les acteurs locaux et les institutions externes.

Notre réflexion suivra quatre étapes. D'abord nous constaterons que l'effet direct de la globalisation économique n'est pas la localisation de la gestion des rapports sociaux mais l'atomisation des systèmes productifs et l'éclatement des structures socioterritoriales. Ensuite, nous aborderons les enjeux territoriaux produits par la combinaison de la globalisation et de l'atomisation. En troisième lieu, nous examinerons la signification de la restructuration des milieux locaux en réponse à l'atomisation. Et, pour terminer, nous soulignerons le rôle du mouvement social dans la réorganisation des milieux locaux.

LA GLOBALISATION ENTRAÎNE-T-ELLE LA LOCALISATION?

Aussi bien les analyses qui portent sur le réaménagement des systèmes productifs³, que celles qui mettent en relief les perspectives postmodernes dans la structuration, voire la destructuration des territoires⁴, laissent croire en l'amorce d'un processus devant mener à l'émergence de cadres locaux de régulation. Il se dégage de ces analyses que la crise du fordisme, en tant que mode de régulation du capitalisme, et l'inadéquation de l'État-nation en tant que modalité territoriale de gestion des rapports sociaux, économiques et politiques, ouvrent les portes à la diversité, aux particularismes et, donc, à l'implantation de modalités localisées et décentralisées de gestion du *social*. Et cela est vrai! Mais ce qui importe c'est de voir comment ces modalités se mettent en place.

L'affaiblissement de l'État-nation au profit d'instances supranationales de régulation économique, d'une part, et d'initiatives *entrepreneuriales* et individuelles, d'autre part, projette l'image d'un monde où la globalisation économique et financière s'articule à un ensemble de régions unifiées par des filières économiques qui, bien que mondialisées, sont en concurrence. De cette image se dégage une stratégie de développement. De la concurrence entre ces régions, c'est-à-dire de la différence entre des types de gestion territoriale plus ou moins adaptés aux exigences de la «nouvelle économie», caractérisée par les entreprises performantes et par la production à haute valeur ajoutée, naîtrait une nouvelle division spatiale de la société où on distinguerait les «régions gagnantes» et les «régions perdantes»⁵, les régions gagnantes étant évidemment celles où les acteurs parviendraient à mettre en commun leurs énergies afin de mieux se positionner dans une course à la technologie et, notamment, aux innovations technologiques (Nijkamp, Oirschot et Oosterman, 1994). La mise en valeur des capitaux locaux, la création d'entreprises de haute technologie, la formation de la main-d'œuvre et la construction d'un environnement attractif pour les cadres et pour les entrepreneurs, tous des «avantages concurrentiels» susceptibles d'attirer des nouveaux investissements ou de les favoriser (Porter, 1995), apparaîtraient comme les actions stratégiques

devant rallier les divers acteurs locaux et régionaux et, donc, renforcer les collectivités locales.

C'est ainsi que se construit l'illusion selon laquelle la nouvelle géographie économique mondiale génère une nouvelle géopolitique infranationale, le *local* s'adaptant au *mondial*, se dotant pour cela de nouvelles institutions et de nouveaux pouvoirs politiques, à travers des processus de décentralisation et de développement local. Mais ce processus s'avère plus hasardeux qu'on ne le prévoyait, et, bien qu'en marche, il n'est pas achevé et ses configurations définitives sont loin d'être établies.

LE VÉRITABLE EFFET: L'ATOMISATION ET LA DÉSTRUCTURATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au niveau supranational, la globalisation est jalonnée par la délimitation de nouveaux espaces économiques de nature continentale entre lesquels s'établit une concurrence économique féroce. Mais au niveau local, l'émergence d'espaces régionaux de gestion du développement est beaucoup plus embryonnaire, comme le montre, dans le cas du Québec, le débat concernant la décentralisation (Sénécal, 1997; Proulx, 1997). Pourtant, en théorie, cela devrait être plus simple, dans la mesure où les acteurs locaux ont des intérêts en commun et partagent des identités territoriales.

C'est pourquoi il faut s'interroger sur les difficultés et les retards de la structuration d'espaces de pouvoir local efficaces dans le nouveau contexte géoéconomique et géopolitique. Provoquant la privatisation des programmes étatiques de développement, la déréglementation et l'individualisme, la globalisation fait éclater les espaces économiques nationaux, ainsi que les cadres nationaux de régulation. Mais cela ne se fait pas automatiquement au profit du renforcement des collectivités locales, ni de l'aménagement d'un niveau local de régulation sociale ou politique, bien au contraire. C'est que, en réalité, contrairement aux apparences, la globalisation économique n'entraîne pas la localisation du *social* mais plutôt l'atomisation de la production et la conséquente fragmentation des systèmes économiques nationaux (Amin et Thrift, 1992). La globalisation et l'atomisation constituent les deux faces de la même médaille.

La globalisation se caractérise par l'internationalisation des filières, ce qui permet aux grandes firmes de bénéficier des avantages comparatifs et concurrentiels multiples propres à divers types d'espace. Quant à l'atomisation, elle résulte de la fragmentation des processus de production en de multiples unités dispersées mais reliées. L'atomisation de la production favorise certes une plus grande flexibilité de la production, mais pas nécessairement de la gestion territoriale, aux prises avec, d'une part, la dualisation et l'exclusion à l'intérieur des collectivités locales, et, d'autre part, la concurrence entre collectivités locales.

Ainsi, à la dualisation entre riches et pauvres qui, avec des intensités variables, a toujours caractérisé la société capitaliste, s'ajoute la distanciation de plus en plus claire entre régions, villes et quartiers qui vivent les effets de la globalisation et de l'atomisation de façon distincte, amorçant, pour certains le déclin et pour d'autres

la croissance, ainsi qu'une compétition accrue pour attirer des investissements ou pour maintenir certains niveaux de consommation. Ce processus, qui range les collectivités locales les unes contre les autres et qui produit l'exclusion, affaiblit le niveau local. Pour devenir plus compétitifs au plan fiscal, les milieux locaux se privent de ce qui nourrit la collectivité locale, soit les institutions, les services, les structures, adoptant des modalités de gestion copiées de l'entreprise privée et visant la rentabilité économique, non la rentabilité sociale. En fait, ce que la globalisation renforce, c'est l'entreprise individuelle et le capital individuel face aux structures locales qui en sortent affaiblies.

LA TERRITORIALISATION DES ENJEUX: VERS UNE RÉVISION DES POLITIQUES LOCALES

Au plan géographique, ce qui découle de la globalisation et de l'atomisation, plutôt que le renforcement des collectivités locales, c'est la territorialisation des enjeux économiques, sociaux et politiques. Mais tous ces enjeux ne peuvent pas être abordés sur la même base, car ils relèvent de processus sociospatiaux qui opèrent à des échelles distinctes et qui mettent en œuvre des logiques territoriales différentes. Dans un but analytique, nous distinguons trois logiques, chacune révélant des aspects spécifiques du double effet de dualisation sociale et territoriale provoquée par la globalisation et l'atomisation. Il va sans dire que ces trois logiques ne sont pas exclusives, qu'elles s'influencent mutuellement et que les différents aspects qui la composent se combinent dans la réalité, ce qui interdit toute démarche exclusivement taxonomique.

- a) Une première logique concerne les espaces de production. Cherchant la mobilité et la flexibilité, les firmes modifient leurs modalités d'intégration. On passe d'une intégration verticale interne à une intégration verticale externe, ce qui favorise la multiplication des unités productives, leur spécialisation et la sous-traitance. On assiste ainsi à l'émergence de systèmes territoriaux de production dont les limites sont évolutives. Ceci provoque de nouveaux rapports, d'une part entre des entreprises donneuses d'ordre, mobiles et volatiles, et des sous-traitantes, locales et nécessairement flexibles, et d'autre part entre le capital, de plus en plus fort, et le travail, de plus en plus précaire. Dans ce contexte, les rapports entre les entreprises dominantes et les entreprises dépendantes, et entre les deux types d'entreprises et leurs travailleurs sont déterminés par un double objectif: la rentabilité et la conservation des lieux de production en opération, ceux-ci étant toujours menacés par la concurrence interentreprise et même interétablissement à l'intérieur de chaque entreprise. En ce qui concerne la logique productive, chaque entreprise ou établissement constitue l'ancrage territorial de réseaux productifs globalisés.
- b) Une deuxième logique concerne les espaces habités (agglomérations urbaines, villes, quartiers, villages) et leur articulation (villes centres-banlieues, ville-région, hiérarchies urbaines). C'est la logique de la métropolisation, c'est-à-dire celle qui mène à la concentration de la production dans des métropoles d'envergure diverses ou dans des réseaux urbains structurés autour d'axes de croissance, dans les deux cas sans liens

avec les hinterlands régionaux et nationaux. Les acteurs qui participent de la sphère du pouvoir local (autorités locales, promoteurs, citoyens et groupes de pression), contribuent à l'intensification de la concurrence interspatiale, même à l'intérieur des agglomérations urbaines, à cause de leurs pressions combinées pour attirer des investissements. Une telle concurrence accélère la délocalisation des entreprises ainsi que les dualisations territoriales.

- c) La troisième logique concerne les espaces politiques où la concertation et le partenariat entre les acteurs locaux, notamment les pouvoirs locaux, les institutions et les entreprises, créent des interrelations à la fois sociales et économiques. L'échelle à laquelle opère cette logique est l'échelle régionale, où les acteurs peuvent nouer des liens et entreprendre des actions significatives et concertées. Cette logique est politique et, donc, dépend des rapports de pouvoir croisés entre les acteurs endogènes et exogènes. Le sens et les limites du *local* se voient ainsi reconfigurés selon le type de relations entre les acteurs. C'est à travers cette logique que le *local* — redéfini à une échelle qui ne peut évidemment pas être celle de l'habitat (municipalités locales ou quartiers) et qui combine sentiments identitaires, arrangements entre institutions et relations productives — peut émerger comme espace de régulation et de développement.

La mise en relation des divers acteurs au niveau de la troisième logique permet des négociations entre les acteurs et, du coup, des compromis susceptibles d'orienter l'adaptation locale à la globalisation au profit des collectivités et non à leurs dépens. Or la mise en œuvre d'espaces appropriés à une telle mission n'est pas automatique. Elle est le résultat d'actions sociales qui les construisent et qui les imposent. D'ailleurs, tous les acteurs n'y sont pas intéressés car de tels espaces impliquent des restrictions à la mobilité *entrepreneuriale* permise par la globalisation-atomisation. De plus, les anciens espaces de gestion locale hérités du fordisme et du keynésianisme ne sont pas adaptés à cette fonction⁶. Cette inadéquation entre les espaces productifs et les espaces sociaux constitue un obstacle important à la mise en place de structures locales capables d'agir comme le pendant territorial des structures globalisées de gestion de l'économie et contribue sans doute à expliquer son retard (tableau 1).

Tableau 1 Logiques territoriales induites par la globalisation/atomisation au niveau local

LOGIQUE	ACTEUR	ÉCHELLE	ENJEUX
Espaces de production	Entreprises donneuses d'ordres	Unités productives	Mobilité
		Filières	Flexibilité
	Entreprises sous-traitantes	Systèmes productifs	Désintégration
	Travailleurs syndiqués		Dualisation sociale
	Travailleurs non syndiqués		
Espaces habités	Pouvoirs locaux	Villes	Métropolisation
	Groupes de pression	Quartiers	Réseaux et hiérarchies
	Promoteurs	Campagnes	Concurrence
	Consommateurs		Dualisation territoriale
Espaces politiques	Administrations publiques et parapubliques	Régions (Conseils régionaux)	Identités
	Institutions	Regroupements municipaux (MRC, Communautés urbaines)	Interrelations
	Pouvoirs locaux		Négociation
	Entreprises	Rapports ville-campagne	Partenariat
	Organisations syndicales		Compromis
			Concertations

LE RENFORCEMENT DU LOCAL: RÉPONSE DU MILIEU ET AMORCE D'UN NOUVEAU MOUVEMENT SOCIAL

Les orientations prises par les collectivités locales dépendent, bien sûr, de facteurs de type structurel et institutionnel, mais aussi de facteurs sociaux qui concernent la richesse et la densité de l'action sociale. Que ce soit parce que les leaders apparaissent de plus en plus comme des facteurs cruciaux de la mobilisation des acteurs au niveau local (Moulaert *et al.*, 1997), ou parce que la dimension réflexive explique de plus en plus les choix stratégiques faits par les acteurs locaux (Storper, 1997), le renforcement des milieux locaux est de plus en plus tributaire des rapports de force entre des groupes de pression représentatifs d'intérêts divers et contrastés (Klein, 1992). Le renforcement du *local* est donc le résultat de l'influence

des acteurs qui s'opposent aux conséquences négatives de l'atomisation, notamment celles qui concernent la distanciation entre la logique productive et la logique de la reproduction sociale, et qui réussissent à attirer d'autres acteurs autour de leurs revendications (Fitzgerald, 1991; Klein et Waaub, 1996).

La résistance à l'atomisation constitue donc l'objet d'une mobilisation sociale qui inclut divers acteurs dont l'objectif est de transformer l'atomisation en localisation, c'est-à-dire de mettre en œuvre la troisième logique dégagée ci-dessus. Il y a donc là l'amorce d'un mouvement social qui, par diverses voies, tente de contrôler et d'orienter les effets de la globalisation, à travers le partenariat par exemple (Klein, 1992). Mais, répétons-le, ce n'est qu'une amorce.

Or pourquoi parler dans ce cas de mouvement social? Est-il possible que les revendications locales puissent inspirer un mouvement social (au même titre par exemple que les mouvements ouvrier, urbain, écologiste ou féministe) dont le point de convergence se trouverait dans la défense des collectivités urbaines et rurales déstructurées par la globalisation et dont le sens serait donné par la structuration d'espaces locaux de gestion du *social*?

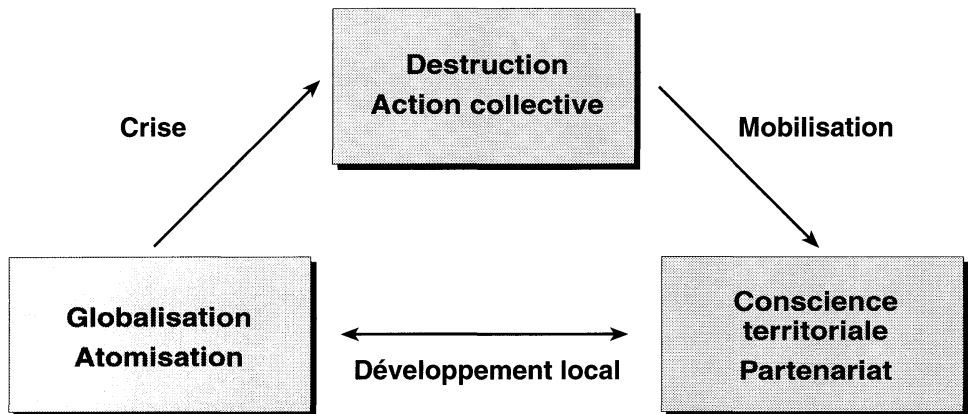
Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord rappeler les transformations subies par les mouvements sociaux depuis les années 1980 (Klein, Tremblay et Dionne, 1997). Après avoir évolué surtout dans le monde de la production — revendications salariales, conditions de travail — et de la consommation collective — logement, sécurité sociale, droits sociaux (Fincher, 1987) —, les mouvements sociaux tendent à défendre les acquis des collectivités, surtout en ce qui concerne les emplois, et deviennent, dans bien des cas, des instances offensives de promotion de stratégies locales de développement économique.

Leurs revendications diffèrent, surtout au départ. Elles peuvent viser la réinsertion des plus démunis sur le marché de l'emploi, l'offre ou le maintien de certains services, l'équité en ce qui a trait aux investissements publics ou la lutte contre la délocalisation d'activités productives ou d'institutions publiques dans des zones industrielles ou rurales menacées. Par ce type d'actions, des groupes locaux agissent en porte-parole des communautés locales. Ils luttent pour l'équité mais aussi pour la différence et tendent de plus en plus à produire un sens d'appartenance à la collectivité, ou plutôt à recréer des appartenances communautaires (Melucci, 1993 et 1995). Ces groupes passent d'une attitude de confrontation-revendication par rapport à l'État et aux entreprises à une perspective de défense du *local* face aux acteurs dominants. Indiquant leur volonté de participer à la prise de décisions, ces groupes locaux affichent un double objectif: l'autonomie locale mais aussi leur participation au pouvoir. Ils sont ainsi amenés à prendre des responsabilités nouvelles en partenariat avec l'État — partenariat qui, cependant, n'est pas exempté de confrontations — configurant des espaces locaux de régulation et assumant le développement local.

La construction du *local* ne constitue donc pas un effet de la globalisation, mais plutôt une réponse des acteurs locaux, étroitement associée à l'action de groupes qui s'opposent aux conséquences négatives de la globalisation et qui par leurs actions réussissent à s'associer à d'autres acteurs. Elle s'insère dans les restructurations sociales et économiques au travers desquelles s'élaborent les

médiations et les codifications qui devraient caractériser la société postkeynésienne et postfordiste. Ainsi, la société civile se restructure et la mobilisation des acteurs locaux joue un rôle primordial dans la faculté des collectivités locales à mettre en œuvre les innovations sociales et institutionnelles nécessaires à leur adaptation au nouveau contexte économique (figure 1).

Figure 1 Le *local* face à la globalisation



CONCLUSION

Le renforcement des collectivités locales ne s'explique ni par la globalisation, ni par des solidarités sociales de base, mais par l'influence de la mobilisation des acteurs. Certes, les leaders locaux sont à la recherche de stratégies qui renforcent leurs collectivités. On invoque le développement durable, l'économie sociale et le partenariat. Mais souvent sur un ton moraliste. Comme si cela allait de soi, ou comme si cela correspondait à l'intérêt de tous. Toutefois la convergence d'intérêts ne suffit pas à déclencher des actions collectives solidaires⁷. La conscience collective territoriale, c'est-à-dire l'idéal communautaire, est le résultat d'actions au départ limitées, souvent sectorielles, qui s'étalent et deviennent collectives et territoriales à travers des processus conflictuels où se confrontent les intérêts individuels et collectifs. Créer des collectivités locales efficaces signifie par conséquent structurer un cadre local de *gouvernance* qui soit en mesure d'assurer la primauté aux intérêts collectifs. Mais ce cadre doit aussi conduire à une concertation globale stable afin de contrer la concurrence entre les collectivités locales. Le développement local conçu de façon globale concerne donc aussi bien la restructuration de la société civile que la redéfinition du politique.

NOTES

- 1 Ce texte fait la synthèse de deux travaux antérieurs (Klein, 1996; Klein et Morneau, 1997). Nous les reprenons ici dans le but de proposer un cadre d'interprétation du rôle des mouvements sociaux dans la structuration des espaces locaux. La recherche dont s'inspire cette réflexion a compté sur l'appui du Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) que nous tenons à remercier. Nous remercions aussi trois évaluateurs anonymes pour leurs critiques constructives et leurs suggestions. Les principales idées que nous développons ont été présentées au sixième colloque international Karl Polanyi sur le thème «Reciprocity, Redistribution and Exchange. Re-Embedding the Economy in Culture and in Nature», tenu à Montréal, sous les auspices de l'Université Concordia, en novembre 1996, ainsi qu'au colloque sur les «Territoires de l'exclusion» tenu à Saint-Dié-des-Vosges, dans le cadre du Festival international de la géographie, en octobre 1996.
- 2 Pour une analyse de la notion d'État-région, voir Fontan (1997).
- 3 Pour une synthèse, voir Lévesque, Klein, Fontan et Bordeleau (1996).
- 4 Pour des synthèses au sujet de la postmodernité et de l'analyse du territoire, voir Relp (1991) et Benko (1997).
- 5 Selon la formule rendue célèbre par l'ouvrage dirigé par Benko et Lipietz (1992).
- 6 La gestion locale, au Québec du moins, se fait à des échelles qui ne permettent pas d'unifier la gestion des enjeux de production et qui ne sont pas en mesure de produire une gestion intégrée des lieux de production et des collectivités (Hamel et Klein, 1996).
- 7 Olson, l'un des précurseurs de l'analyse de l'action collective, a écrit que «la communauté d'intérêt ne suffit pas à provoquer l'action permettant de promouvoir l'intérêt de tous». Cité par Chazel (1992: 291).

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN, Ash et THRIFT, Nigel (1992) Neo-Marshallian Nodes in Global Networks. *International Journal of Urban and Regional Research*, 16 (4): 571-587.
- BENKO, Georges et LIPIETZ, Alain, éd. (1992) *Les régions qui gagnent*. Paris, Presses universitaires de France.
- BENKO, Georges (1997) Introduction: Modernity, Postmodernity and the Social Sciences. In Benko, G. et Strohmayr, U. *Space and Social Theory: Interpreting Modernity and Postmodernity*. Oxford, Blackwell, pp. 1-44.
- BERRY, J.L. Brian, CONKLING, Edgar C. et RAY, D. Michael (1997) *The Global Economy in Transition*. Upper Saddle River (N.Y.), Prentice Hall.
- CHAZEL, François (1992) Mouvements sociaux. In Boudon, R. (éd.) *Traité de sociologie*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 263-312.
- COURCHENE, Thomas (1995) Glocalisation: The Regional/International Interface. *Canadian Journal of Regional Science*. XVIII (1): 1-20.
- FINCHER, R. (1987) Defining and Explaining Urban Social Movements. *Urban Geography*, 8 (2): 152-160.
- FITZGERALD, J. (1991) Class and Community: the New Dynamics of Social Change. *Environment and Planning D: Society and Space*, 9: 117-128.

- FONTAN, J.-M. (1997) L'État-région: une nouvelle forme de régulation des territoires? In Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (éds) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp. 233-254.
- HAMEL, Pierre (1995) Mouvements urbains et modernité: l'exemple montréalais. *Recherches sociographiques*, XXXVI (2): 279-305.
- KLEIN, Juan-Luis (1992) Partenariat et planification flexible du développement local. *Revue canadienne des sciences régionales*, XV (3): 491-505.
- (1996) Action collective et développement local: de l'atomisation à la restructuration de la société civile. *Économie et solidarités*, 28 (1): 31-42.
- KLEIN, Juan-Luis et MORNEAU, Alain (1997) Émergence du local et mouvements sociaux: pistes pour l'analyse de la demande de décentralisation. In Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (éds) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp. 33-40.
- KLEIN, Juan-Luis et WAAUB, Jean-Philippe (1996) Reconversion économique, développement local et mobilisation sociale: le cas de Montréal. *Recherches sociographiques*, XXXVII (3): 497-515.
- KLEIN, J., TREMBLAY, P.-A. et DIONNE, H., éds (1997) *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LÉVESQUE, Benoît, KLEIN, Juan-Luis, FONTAN, Jean-Marc et BORDELEAU, Danielle (1996) *Systèmes locaux de production: Réflexion-synthèse sur les nouvelles modalités de développement régional et local*. Université du Québec à Montréal, Cahiers du CRISES.
- MELUCCI, Alberto (1993) Vie quotidienne, besoins individuels et action volontaire. *Sociologie et société*, XXV (1): 189-198.
- (1995) Individualisation et globalisation. *Cahiers de recherche sociologique*, 24: 184-205.
- MOULAERT, Frank, DELVAINQUIÈRE, Jean-Cédric et DELLADETSIMA, Pavlos (1997) Les rapports sociaux dans le développement local: le rôle des mouvements sociaux. In Klein, J., Tremblay, P.-A. et Dionne, H. (éds) *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 77-97.
- NIJKAMP, P., OIRSCHOT, G. Van et OOSTERMAN, A. (1994) Knowledge Networks, Science Parks and Regional Development: an International Comparative Analysis of Critical Success Factors. In Cuadrado-Roura, J.-R., Nijkamp, P., Salva P. (éds) *Moving Frontiers: Economic Restructuring, Regional Development and Emerging Networks*. Brookfield USA, Avebury, pp. 225-246.
- PORTER, Michael E. (1995) The Competitive Advantage of the Inner City. *Harvard Business Review*, mai-juin: 55-71.
- PROULX, Marc-Urbain (1997) La décentralisation comme politique régionale. In Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (éds) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp. 41-62.
- SÉNÉCAL, Gilles (1997) La demande sociale de décentralisation et l'entreprise publique: le cas d'Hydro-Québec. In Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (éds) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp. 159-180.
- STORPER, Michael (1997) Les nouveaux dynamismes régionaux: conventions et systèmes d'acteurs. In Côté, S., Klein, J.-L. et Proulx, M.-U. (éds) *Action collective et décentralisation*. Rimouski, GRIDEQ, pp. 1-17.